

**Mesdames et Messieurs les Membres  
De l'Association  
Mission Locale d'Insertion D.R. 11  
5 Avenue de la Gare  
11300 - LIMOUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ET RAPPORT SPECIAL  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

---

Léon OHANA

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier

Société de Normalisation d'Expertise Comptable et d'Audit

Siège Social : 79c av. de Croix Sud - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 65 38 38 - Fax 04 68 65 56 74

SARL au capital de 120 000 Euros - RCS : NARBONNE B 408 771 764

## **SOMMAIRE**

- **RAPPORT GENERAL**
- **RAPPORT SPECIAL**
- **BILAN ACTIF**
- **BILAN PASSIF**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ANNEXES**

**Mesdames et Messieurs les Membres  
De l'Association  
Mission Locale d'Insertion D.R. 11  
5 Avenue de la Gare  
11300 - LIMOUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

---

Léon OHANA

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier

Société de Normalisation d'Expertise Comptable et d'Audit

Siège Social : 79c av. de Croix Sud - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 65 38 38 - Fax 04 68 65 56 74

SARL au capital de 120 000 Euros - RCS : NARBONNE B 408 771 764

**MLI DR 11**

5 Av de la Gare

**11300 LIMOUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2013*

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur:

- *le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *la justification de nos appréciations,*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

 **Léon OHANA**

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous apprécions ont porté sur les opérations de rattachement des subventions aux périodes concernées et sur la prise en comptes des engagements vis-à-vis des salariés.
- les autres appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

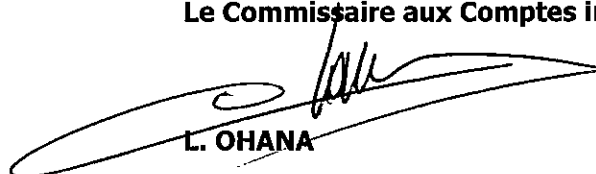
## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NARBONNE  
Le 28 Mai 2014

**P/ LA SNEC AUDIT**  
**Le Commissaire aux Comptes inscrit,**



**L. OHANA**

**Mesdames et Messieurs les Membres  
De l'Association  
Mission Locale d'Insertion D.R. 11  
5 Avenue de la Gare  
11300 - LIMOUX**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

---

Léon OHANA

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier

Société de Normalisation d'Expertise Comptable et d'Audit

Siège Social : 79c av. de Croix Sud - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 65 38 38 - Fax 04 68 65 56 74

SARL au capital de 120 000 Euros - RCS : NARBONNE B 408 771 764



## MLI DR 11

5 Avenue de la Gare

**11300 LIMOUX**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

#### **REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Léon OHANA

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier

Société de Normalisation d'Expertise Comptable et d'Audit

Siège Social : 79c av. de Croix Sud - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 65 38 38 - Fax 04 68 65 56 74

SARL au capital de 120 000 Euros - RCS : NARBONNE B 408 771 764

**PREMIERE CONVENTION :**

ADMINISTRATEURS CONCERNES :

Mairie de LIMOUX,

NATURE ET OBJET :

Conclusion d'un bail de location pour les bureaux situés 5 avenue de la gare - 11300 LIMOUX.

MODALITES :

Montant annuel de 4907.20 € charges locatives en sus pour 6480.37 €

**DEUXIEME CONVENTION :**

ADMINISTRATEURS CONCERNES :

Mairie de LEZIGNAN-CORBIERES

NATURE ET OBJET :

Conclusion d'un bail de location pour les locaux situés 33 Avenue Foch - 11200 LEZIGNAN CORBIERES.

MODALITES :

Montant annuel de 7 201.72 € charges locatives en sus.

**TROISIEME CONVENTION :**

ADMINISTRATEURS CONCERNES :

Mairie de LIMOUX.

NATURE ET OBJET :

Mise à disposition gratuite de matériel et mobilier

MODALITES :

Montant de 14 489.36 € au 31.12.04.

**QUATRIEME CONVENTION :**

ADMINISTRATEURS CONCERNES :

Mairie de LIMOUX.

NATURE ET OBJET :

Mise à disposition de personnel refacturé au coût de revient

MODALITES :

Montant de 108 874.55 € en 2013.

Fait à NARBONNE,  
Le 28 mai 2014

**P/ LA SNEC AUDIT  
Le Commissaire aux Comptes inscrit,**

  
**L. OHANA**



**Mesdames et Messieurs les Membres  
De l'Association  
Mission Locale d'Insertion D.R. 11  
5 Avenue de la Gare  
11300 - LIMOUX**

**BILAN / COMPTE DE RESULTAT / ANNEXES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

---

Léon OHANA

Expert Comptable diplômé - Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier



Société de Normalisation d'Expertise Comptable et d'Audit

Siège Social : 79c av. de Croix Sud - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 65 38 38 - Fax 04 68 65 56 74

SARL au capital de 120 000 Euros - RCS : NARBONNE B 408 771 764

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	429	77	352	
Immobilisations corporelles	81 088	53 030	28 058	23 084
Immobilisations financières	1 360		1 360	1 360
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>82 877</b>	<b>53 107</b>	<b>29 770</b>	<b>24 444</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	174		174	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	91 341		91 341	92 536
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	606 241		606 241	561 763
Caisse				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>697 757</b>		<b>697 757</b>	<b>654 299</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 438		3 438	6 851
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>3 438</b>		<b>3 438</b>	<b>6 851</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>784 071</b>	<b>53 107</b>	<b>730 964</b>	<b>685 595</b>

### ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

## Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Résultat de l'exercice	-630	36 893
Report à nouveau	321 313	284 420
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>320 683</b>	<b>321 313</b>
Autres fonds associatifs		
Provisions réglementées	158 852	158 852
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>479 535</b>	<b>480 165</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>92 340</b>	<b>87 929</b>
<b>DETTES</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 959	52 143
Autres	67 624	51 557
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>123 583</b>	<b>103 700</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>35 506</b>	<b>13 800</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>730 964</b>	<b>685 595</b>

### ENGAGEMENTS DONNES

- (1) Dont à plus d'un an  
     Dont à moins d'un an 159 089
- (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque
- (3) Dont emprunts participatifs

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

## Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	270	0,03	380	0,05	-110	-28,95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	893 941	99,97	820 549	99,95	73 392	8,94
Reprises et Transferts de charge	17 676	1,98	11 605	1,41	6 071	52,32
Cotisations						
Autres produits						
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>911 887</b>	<b>101,98</b>	<b>832 534</b>	<b>101,41</b>	<b>79 353</b>	<b>9,53</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	352 534	39,42	308 506	37,58	44 027	14,27
Impôts et taxes	37 994	4,25	30 755	3,75	7 238	23,54
Salaires et Traitements	389 761	43,59	339 118	41,31	50 644	14,93
Charges sociales	131 329	14,69	109 980	13,40	21 350	19,41
Amortissements et provisions	9 604	1,07	11 718	1,43	-2 114	-18,04
Autres charges	75	0,01	85	0,01	-10	-12,14
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>921 297</b>	<b>103,03</b>	<b>800 162</b>	<b>97,47</b>	<b>121 135</b>	<b>15,14</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-9 410</b>	<b>-1,05</b>	<b>32 372</b>	<b>3,94</b>	<b>-41 782</b>	<b>-129,07</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	8 144	0,91	12 289	1,50	-4 144	-33,72
Charges financières			11		-11	-100,00
<b>Résultat financier</b>	<b>8 144</b>	<b>0,91</b>	<b>12 278</b>	<b>1,50</b>	<b>-4 133</b>	<b>-33,67</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-1 266</b>	<b>-0,14</b>	<b>44 649</b>	<b>5,44</b>	<b>-45 915</b>	<b>-102,83</b>
Produits exceptionnels	703	0,08	1 521	0,19	-819	-53,83
Charges exceptionnelles	67	0,01	9 278	1,13	-9 211	-99,28
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>636</b>	<b>0,07</b>	<b>-7 756</b>	<b>-0,94</b>	<b>8 392</b>	<b>-108,20</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-630</b>	<b>-0,07</b>	<b>36 893</b>	<b>4,49</b>	<b>-37 523</b>	<b>-101,71</b>

CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : M.L.I.D.R.11

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 730 964 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 630 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 838	429	6 838	429
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 838</b>	<b>429</b>	<b>6 838</b>	<b>429</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 690			2 690
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 749			6 749
- Installations générales, agencements aménagement divers	28 728	1 545		30 273
- Matériel de transport	14 187			14 187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 142	8 564	33 520	27 188
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>104 497</b>	<b>10 109</b>	<b>33 520</b>	<b>81 088</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20			20
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 340			1 340
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 360</b>			<b>1 360</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>112 694</b>	<b>10 538</b>	<b>40 358</b>	<b>82 877</b>

CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 838	77	6 838	77
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 838</b>	<b>77</b>	<b>6 838</b>	<b>77</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	191	135		325
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 454	149		6 603
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 181	2 746		16 927
- Matériel de transport	14 187			14 187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 400	2 086	33 498	14 988
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>81 412</b>	<b>5 116</b>	<b>33 498</b>	<b>53 030</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>88 250</b>	<b>5 193</b>	<b>40 336</b>	<b>53 107</b>

CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 96 119 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 340		1 340
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	91 341	91 341	
Charges constatées d'avance	3 438	3 438	
<b>Total</b>	<b>96 119</b>	<b>94 779</b>	<b>1 340</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	9 711
Etat - produits à recevoir	581
Divers - produits à recevoir	78 230
<b>Total</b>	<b>88 522</b>

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	87 929				92 340
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>87 929</b>				<b>92 340</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		4 411			
Financières					
Exceptionnelles					

### Dettes

CERTIFIÉ  
SNEG AUBIT

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 159 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 959	55 959		
Dettes fiscales et sociales	65 515	65 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 109	2 109		
Produits constatés d'avance	35 506	35 506		
<b>Total</b>	<b>159 089</b>	<b>159 089</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 119
Dettes provis. pr congés à payer	22 830
Charges sociales s/congés à payer	9 475
Charges sociales - charges à payer	8 527
Divers - charges à payer	2 109
<b>Total</b>	<b>51 061</b>

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>Total</b>			

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>Total</b>			

**CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers**

---

**Rémunération des commissaires aux comptes****CERTIFIÉ  
SNEC AUDIT**